



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de l'éducation

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de l'éducation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004684

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention en *Sciences de l'éducation* accueille en troisième année (L3) tout étudiant ayant validé une L2, y compris des candidats issus de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle forme une centaine d'étudiants par an aux fondamentaux des sciences de l'éducation, en présentant notamment les modèles pédagogiques d'apprentissage des enfants, les modèles d'enseignement et d'éducation, et le système éducatif scolaire. Il s'agit d'une mention couvrant un des champs spécifiques des sciences de l'éducation. Chaque semestre comprend six unités d'enseignement (UE) constituées d'un enseignement obligatoire en langue vivante et d'autres enseignements au choix, de deux enseignements d'initiation aux sciences de l'éducation, de trois enseignements de pré-professionnalisation dont un de méthodologie de recherche en sciences de l'éducation et de deux enseignements de spécialisation en sciences de l'éducation.

Sur le site de Nancy uniquement, cette licence a pour vocation de préparer les étudiants *a)* aux concours des fonctions publiques (concours de recrutement de professeur des écoles/CRPE et conseiller principal d'éducation/CPE) et du travail social (éducateur spécialisé) et *b)* à une poursuite d'études en master (pour 80 % des étudiants), notamment dans les spécialités : *Apprentissage et médiation, Ingénierie de la formation de formateurs* et *Encadrement de structures éducatives*.

Un stage obligatoire de 40 heures, généralement réalisé en milieu scolaire, donne lieu à la rédaction d'un rapport. Des enseignements présentent les métiers relatifs à l'apprentissage, les métiers du social et de la culture et les métiers éducatifs dans les collectivités territoriales vers lesquels peuvent s'orienter les étudiants. Plusieurs compétences transversales généralistes sont acquises à l'issue de cette L3 : formuler à l'écrit une question



d'actualité, rassembler et traiter des informations liées, maîtriser les outils logiciels appropriés, développer une analyse réflexive et critique, mener des observations en milieu éducatif par enquête, élaborer en groupe une problématique et se répartir le travail, rédiger des documents de synthèse, concevoir des dispositifs d'autoformation institutionnelle, maîtriser les techniques de communication écrite et orale pour exposer efficacement des synthèses de travaux. La certification linguistique Cles de niveau 2 (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) est proposée en fin d'année.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Créée comme année intermédiaire, préparatoire aux concours de l'éducation nationale et du travail social, à l'accès au niveau master, cette L3 spécialisée en *Sciences de l'éducation* (des enfants en milieu scolaire) peine à se resituer et à se réorganiser face à :

- la réduction des postes de CPE et d'autres postes de la fonction publique,
- aux licences concurrentes,
- à la mastérisation des IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres),
- mais aussi aux critères LMD (licence master doctorat) : puisque le niveau L est un niveau de sortie diplômante, la mobilité européenne des étudiants serait à penser et organiser, le suivi individualisé des étudiants dans leur projet devrait faire l'objet d'une stratégie plus accentuée, etc.

Par ailleurs et pour une licence générale en *Sciences de l'éducation*, le champ disciplinaire couvert apparaît très spécialisé sur l'éducation et l'apprentissage des enfants en milieu scolaire, même si quelques ouvertures existent vers d'autres publics et d'autres applications des sciences de l'éducation. On s'interroge aussi sur la manière dont cette licence prépare aux fonctions de chef de projet ou de cadre dans le domaine de l'éducation et de la formation et à l'acquisition des compétences associées (analyse des besoins en formation ou en éducation, conception d'un dispositif, mise en œuvre, animation de la formation/éducation et évaluation de l'ensemble). Il reste aussi à préciser quelles sont les articulations avec les spécialités de master, plus centrées sur la formation des adultes.

L'ouverture de la mention à la validation des acquis de l'expérience est remarquable (67 candidats sur 100). Elle mériterait cependant une meilleure analyse du profil de ces candidats et de leur poursuite d'études ou de leur devenir professionnel.

La précédente évaluation avait souligné la nécessité de fournir plus de données sur les flux, les profils des étudiants et leur devenir (répartition dans les spécialités de master, réussite aux concours, métiers exercés, raisons d'abandon, profils des candidats à la VAE représentant la moitié de l'effectif de cette mention, etc.). Les chiffres fournis restent lacunaires et ne permettent pas d'estimer la pertinence de cette mention ni ses effets par rapport aux objectifs annoncés. On peut souligner comme faits marquants :

- la baisse des effectifs de la mention (240 en 2006-2007 face à 126 en 2010-2011),
- un taux de réussite très satisfaisant en L3, mais l'un des objectifs évidents des responsables est la validation de la licence, pallier pour d'autres projets (92 % en 2010-2011),
- l'écart significatif entre le volume horaire étudiant (432) et le volume horaire enseignants (820) avec 13 enseignants pour 126 étudiants.

- Points forts :

- L'existence d'une L3 spécialisée en *Sciences de l'éducation* participant potentiellement à la constitution d'une filière disciplinaire (mais avec les réserves émises).
- La richesse des modalités d'évaluation et d'accès à la formation.
- Le fort taux de réussite des candidats.
- L'intéressant travail d'identification et de formalisation des compétences transversales acquises à l'issue de la licence.

- Points faibles :

- Une licence trop spécialisée sur l'éducation des enfants en milieu scolaire par rapport à l'ouverture des sciences de l'éducation, mais aussi aux besoins dans le domaine du travail social où les publics sont également victimes de handicaps, parfois désocialisés, adultes et âgés. Ces problématiques d'apprentissage ne sont pas prises en considération.
- L'articulation insuffisante avec les contenus des spécialités du master, plus larges dans le domaine des sciences de l'éducation.



- L'absence de données chiffrées et d'analyse de la chute des effectifs de cette licence, des résultats d'accès aux masters et aux concours post-licence et, plus généralement, l'absence d'évaluation et de pilotage stratégique de cette licence par rapport à une dégradation de son contexte.
- La place imprécise et réduite du stage professionnel.
- Le peu de prise en compte des commentaires d'amélioration avancés lors de la précédente évaluation : les documents fournis sont incomplets et ils ne correspondent pas toujours aux questions et critères attendus.
- Une mobilité des étudiants qui reste en cours de réflexion.
- La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est incomplète et inexacte (l'accès au DEES, diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé de niveau III par un master de sciences de l'éducation de niveau I est à modifier vu que le DEES est réglementé par un concours et un quota régional dans les écoles du travail social).

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé d'engager immédiatement une réflexion stratégique sur les publics des licences de l'établissement et de leur devenir vers les masters, les concours des fonctions publiques, l'emploi, d'autres établissements de formation supérieure (les écoles du travail social, par exemple) et la recherche, afin d'éviter les concurrences entre licences. Le contexte de chute des effectifs et de baisse du nombre de postes consacrés aux métiers de l'Education nationale, l'attractivité grandissante des filières du travail social et des métiers de la dépendance ainsi que la mastérisation des IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) appellent cette réflexion, nécessaire pour porter une décision raisonnée et concertée.

Cette mention pâtit de la faible place du cursus de sciences de l'éducation et des concurrences avec les autres filières académiques. Il serait probablement intéressant de soutenir ses responsables et d'autres responsables de mention dans une réflexion sur la réorganisation et la réorientation de cette mention, en perte d'effectifs et trop spécialisée sur le milieu scolaire et l'éducation des enfants.

Plusieurs issues pourraient être envisagées une fois cette réflexion enclenchée :

- la création d'une L1 et d'une L2 en *Sciences de l'éducation* afin de confirmer cette filière disciplinaire en difficulté de positionnement et de reconnaissance dans l'Université de Lorraine, ce qui impliquerait la révision des contenus et des méthodes de cette L3 (son ouverture notamment),

- la réorganisation de cette licence en lien avec le parcours de *Professorat des écoles* dans l'optique de créer une filière de préparation aux concours intéressant toutes les filières, plus directement ciblée sur les projets et les attentes des étudiants. En effet, plusieurs mentions rencontrent ce type de demande et y répondent (*Sociologie* et *Psychologie*, par exemple),

- son intégration comme parcours d'une mention existante (*Psychologie* ou *Information-Communication*, par exemple), ce qui limiterait la reconnaissance de la filière Sciences de l'éducation et lui ferait certainement perdre son caractère de « préparation aux concours ».

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	240	201	186	171	126
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante					
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)					
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	96,70%	91,50%	94,40%	92,40%	-
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	83,00%	86,00%	88,00%	91,00%	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	16,00%	13,00%	10,00%	7,00%	
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					432
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					40,00%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					13
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					820
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					100



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Sciences de l'éducation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004684

Ce dossier comprend deux parties :

1. nos réponses étayées aux 7 points faibles que souligne l'évaluation, en regroupant certains points faibles pour la clarté de notre argumentation
2. nos réponses aux recommandations proposées par l'AERES.

1. Réponses aux points faibles

Point faible n°1 : « une licence trop spécialisée sur l'éducation des enfants en milieu scolaire » ;
et **Point faible n°2** : « articulation insuffisante avec les contenus des spécialités du master, plus larges dans le domaine des sciences de l'éducation »

Rappelons tout d'abord que cette maquette visait deux objectifs :

- a) offrir à une promotion hétérogène (de plus de 100 étudiants venant de formations variées), un socle commun de connaissances assuré par deux « UE disciplinaires » au semestre 5 et deux « UE disciplinaires » au semestre 6
- b) prendre en compte la recommandation forte de la lettre de cadrage visant à offrir une formation « préprofessionnelle » : c'est pourquoi nous avons proposé trois « UE préprofessionnelles » au semestre 5 et trois « UE préprofessionnelles » au semestre 6.

- Dans les quatre « UE disciplinaires » nous visons des contenus larges en *psychologie, sociologie, philosophie, histoire*, contenus qui ne sont pas réductibles à la question scolaire. Dans chaque CM et chaque TD, où nous veillons à associer *éducation* et *formation* dans l'acception la plus ouverte possible, sachant que tous les étudiants ne se destinent pas aux métiers directement liés à l'enseignement.

- Dans les six « UE préprofessionnelles » nous visons un élargissement du champ de l'éducation et de la formation, d'abord avec les deux « UE méthodologiques » utiles pour préparer à tous les masters, ensuite avec les quatre autres UE qui proposent des TD abordant des champs de professionnalisation autres que celui de l'enseignement (sachant que certains étudiants présentent des concours du travail social, ou recherchent un emploi dans le domaine de l'animation, etc.).

Rappelons également l'intérêt d'une architecture d'UE constituée d'un CM et d'un TD au choix parmi plusieurs : tandis que le CM vise à donner à l'ensemble des étudiants une culture commune SHS, l'offre d'un TD au choix permet un effet de « parcours » *construit par les étudiants eux-mêmes* en fonction de la diversité des orientations possibles à l'issue de cette L3 (certains des TD proposés étant orientés sur des questions d'*école* et d'autres sur des questions *hors école* dans chacune des UE).

Afin de mieux préparer les étudiants à des orientations hors école et de mieux articuler nos enseignements de licence avec les spécialités du master, nous proposons une réorganisation de l'architecture de la licence en introduisant *deux parcours préprofessionnalisants*. Une nouvelle mouture de la maquette est présentée en fin de document (voir la deuxième partie « pour une maquette transitoire »), sous la forme de deux parcours

préprofessionnalisants : *parcours A* « éducation et enseignement », *parcours B* « formation, insertion, et intervention sociale ».

Point faible n°3 : « absence de données chiffrées et d'analyse de la chute des effectifs de cette licence, des résultats d'accès aux masters et aux concours post-licence et, plus généralement, l'absence d'évaluation et de pilotage stratégique de cette licence par rapport à une dégradation de son contexte »

Pour améliorer le pilotage stratégique de cette licence, nous allons prendre deux mesures.

1. Nous allons mettre en place dès la rentrée 2012 un *Conseil de formation* renforcé qui siègera une fois par semestre, composé comme suit :

- le responsable de la licence
- le directeur des études responsable du suivi des étudiants handicapés
- la responsable du suivi des étudiants accédant à la licence par VA
- la responsable Erasmus
- la directrice de département
- les deux délégués des étudiants
- un représentant de l'IRTS
- un représentant de l'IUFM
- un professionnel du champ de la formation ou de l'accompagnement et de l'insertion

2. Nous proposons une réorganisation de l'architecture de la licence en introduisant *deux parcours préprofessionnalisants* (comme indiqué ci-dessus), mesure qui doit répondre à la baisse conjoncturelle des effectifs, puisque cette baisse est principalement due à la réduction du nombre de postes au CRPE. Malgré cette baisse, la L3 de sciences de l'éducation fait partie des licences qui attirent le plus grand nombre d'étudiants. À titre de comparaison au niveau de l'ensemble des L3 de Nancy 2 voici les effectifs des inscrits en 2011-2012 :

L3 Culture et communication : 157 étudiants inscrits
 L3 Psychologie : 133 étudiants inscrits
L3 Sciences de l'éducation : 120 étudiants inscrits
 L3 Histoire : 91 étudiants inscrits
 L3 Economie et gestion des entreprises : 83 étudiants inscrits
 L3 Sciences du langage : 74 étudiants inscrits
 L3 Anglais : 63 étudiants inscrits
 L3 Lettres modernes : 61 étudiants inscrits
 L3 Métiers de l'information : 59 étudiants inscrits
 L3 Economie et finance : 46 étudiants inscrits
 L3 Communication et Langues : 44 étudiants inscrits
 L3 de sociologie : 33 étudiants inscrits
 L3 de philosophie : 27 étudiants inscrits

Nous pouvons apporter ici quelques données chiffrées complémentaires plus récentes qui nous permettent de souligner qu'à l'issue de l'année de Licence 3, les étudiants sont à plus de 80% en poursuite d'études au niveau master, ou bien dans un cursus professionnalisant comme l'IRTS, ou bien en situation d'emploi.

- *Données les plus récentes sur la mobilité entrante* (étudiants effectivement inscrits en 2011-2012) :

Provenance des étudiants entrants	/120
Venant d'une VA	35
Venant d'une L2	58
Venant d'une L3	18
Venant d'un master	2
Erasmus	5
Redoublants	2

Ce tableau montre un nombre important d'étudiants inscrits par validation d'acquis, si on le compare notamment au nombre d'étudiants inscrits qui viennent d'une L2. Mais ce tableau montre également un nombre significatif d'étudiants qui se réorientent après avoir obtenu une L3 (ou même un master).

- *Données les plus récentes sur la mobilité sortante :*

Quatre-vingt dix étudiants de la L3 de sciences de l'éducation ont été diplômés en 2011. Voici leur répartition en poursuite d'études pour l'année 2011-2012 :

2011-2012 Orientation des étudiants venant de la L3			Total en poursuite d'études
Master 1 Encadrement de Structures Éducatives	5 étudiants	43,3% (39 étudiants sur 90 diplômés)	91% 82 étudiants sur 90 diplômés
Master 1 Apprentissages & Médiations	32 étudiants		
Master 1 Conduite de projets	2 étudiants		
Master 1 Enfance Enseignement Éducation (IUFM)	37 étudiants	41,1%	
Admis à l'Institut Régional du Travail Social	6 étudiants ¹	6,60%	

Concernant les orientations en master, ces données témoignent de l'attractivité des études en SdE et de l'importance de maintenir un vivier d'étudiants en premier cycle : la réorganisation de notre licence en l'articulant le mieux possible aux différents masters (dont le master « Enfance, Enseignement, Education ») permettra de garantir ce vivier.

Les étudiants qui ne poursuivent pas leurs études après cette année de licence trouvent les emplois suivants (données issues de l'Observatoire de la vie étudiante) : Adjoint d'enseignement chargé d'éducation, animateur (municipal), animateur de centre de loisir, assistant de direction (entreprise), auxiliaire de vie, employé de rayon (entreprise), surveillant d'externat. Moins de 1% sont au chômage.

Point faible n°4 : « place imprécise et réduite du stage professionnel »

Ce stage vise à favoriser la découverte d'un secteur professionnel relevant du champ de l'éducation, de la formation, ou de l'intervention sociale, l'observation des fonctions exercées et des activités mises en œuvre, le repérage du profil de compétences attendues des professionnels de ces secteurs.

Nous allons renforcer la visibilité, la fonction de ce stage ainsi que son accompagnement. Sa durée sera de *quarante heures* (au lieu de 20h). Il sera placé dans un TD spécifique de 20 heures portant sur l'analyse des pratiques d'enseignement pour les étudiants ayant choisi le parcours A « éducation et enseignement » et sur l'analyse des pratiques de formation et d'intervention sociale pour les étudiants ayant choisi le parcours B « formation, insertion, et intervention sociale ».

Le stage a été programmé au second semestre à la suite d'une demande émise par les délégués étudiants de la licence en Conseil de formation. Ce calendrier permet de présenter au premier semestre l'ensemble des organismes de formation et d'insertion ou des structures scolaires susceptibles d'accueillir les étudiants en stage. Une fiche (évolutive) mentionnant les coordonnées de ces organismes et de ces structures leur sera également proposée.

1 Concernant les admissions à l'IRTS en 2011-2012 d'étudiants venant du département de sciences de l'éducation de Nancy, précisons que certains réussissent le concours *après leur master*. Voici la répartition exacte des admis en 2011-2012 : a) en filière « Éducateur Spécialisé » : 2 licences et 2 masters b) en filière « Assistant de Service Social » : 2 licences c) en filière « Éducateur de jeunes enfants » : 1 licence et 1 master d) en filière « Moniteur-Éducateur » : 1 licence.

Point faible n°5 : « peu de prise en compte des commentaires d'amélioration avancés lors de la précédente évaluation » ;
(et **Point faible n°6** : « une mobilité des étudiants qui reste en cours de réflexion »)

- Concernant le renforcement de la place et de la fonction du stage, nous avons présenté (ci-dessus) nos propositions visant à l'articuler aux deux parcours « éducation et enseignement », et « formation, insertion, et intervention sociale », et en l'incluant dans des TD spécifiques d'analyse de pratiques (voir ci-dessus, et ci-dessous dans la deuxième partie du dossier).

- Concernant le fonctionnement de l'équipe pédagogique, nous l'avons amélioré en assurant une réunion par semestre qui réunit les délégués élus des étudiants, avec le responsable de la licence, la responsable du suivi des étudiants accédant à la licence par VA, la responsable du suivi des étudiants ERASMUS, la responsable du suivi des étudiants handicapés (directrice des études), et la directrice de département. Mais nous allons renforcer ce dispositif en créant un Conseil de formation dans lequel nous ferons appel à un représentant de l'IUFM, de l'IRTS et à un professionnel (voir ci-dessus). Des rencontres informelles entre les délégués et le responsable de la Licence ont lieu régulièrement.

- Concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants, notre équipe a réalisé un questionnaire que nous venons de mettre en ligne pour la fin du semestre 6. Les résultats du questionnaire seront analysés en réunion de département. Le questionnaire pourra être affiné, et soumis désormais aux étudiants à la fin de chaque semestre.

- Concernant le public « entrant » de la L3 sciences de l'éducation, nous rappelons qu'il a évolué depuis 2009 : nous recrutons actuellement un nombre important d'étudiants venant de formations telles que BTS, IUT, DUT, etc. même si une partie seulement des étudiants ayant obtenu la validation d'acquis s'inscrit de façon effective (35 étudiants sur 120 en 2011-2012). Pour ces étudiants, la licence de sciences de l'éducation constitue une des rares possibilités d'accès à un diplôme Bac+3, et pour certains d'intégrer un master en vue d'aller vers les métiers de l'enseignement ou de la formation, ou bien de se préparer à des concours (voir ci-dessus les compléments de données sur les étudiants « entrants »). Nous allons renforcer la formation permettant une orientation vers des champs de professionnalisation autres que l'école (voir ci-dessus, et dans la deuxième partie de ce dossier).

- Concernant la « mobilité sortante », nous présentons chaque année aux étudiants de L3 sciences de l'éducation, lors d'une réunion d'information, certaines filières de l'IRTS de Lorraine auxquelles ils peuvent se destiner et qui sont les suivantes : Moniteur Éducateur, Éducateur Spécialisé, Éducateur de Jeunes Enfants, Assistant de Service Social, Conseiller en Economie Sociale Familiale, Technicien d'Intervention Sociale et Familiale, Auxiliaire de Vie Sociale, Aide Médico Psychologique. Nous allons renforcer la *diversification* effective des possibilités d'orientation des étudiants dans les différents masters et dans les différents champs de professionnalisation à l'issue de la L3, en réorganisant la licence selon les deux *parcours A et B*, et en repensant la place du stage dans l'offre de formation (voir ci-dessus, et dans la deuxième partie du dossier).

- Concernant l'ouverture à l'international, chaque année plusieurs étudiants étrangers sont inscrits dans notre licence (5 inscrits en 2011-2012 : une étudiante roumaine, une polonaise, une allemande, une luxembourgeoise, une espagnole), et plusieurs suivent certains enseignements de cette licence tout en étant inscrits dans une autre licence. Nous avons une convention avec la Roumanie, la Pologne, l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce. De plus, nous travaillons actuellement à la signature d'une convention avec l'Italie, et plus tard avec le Royaume-Uni.

Point faible n°7 : « fiche RNCP est incomplète et inexacte »

Après vérification :

- Concernant les accords européens ou internationaux, nous avons omis de reporter dans la fiche RNCP nos conventions actuelles : *Roumanie, Pologne, Allemagne, Espagne, Grèce*.

- Concernant l'accès au métier d'*éducateur de jeunes enfants* (page 2 de la fiche RNCP, cadre 6), nous corrigeons

: ce métier est accessible par concours et diplôme au moins de niveau IV, donc sans master et sans licence, et nécessite de passer par un concours présenté après le bac, ou bien après un « DUT carrières sociales option éducation spécialisée ».

- Concernant la présentation du cadre 6, nous apportons une clarification :

Principales activités visées par le diplôme

« Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement » (K2104)

Adjoint / Adjointe d'enseignement chargé d'éducation	Maître / Maîtresse d'internat
Aide de vie scolaire	Responsable d'internat
Assistant / Assistante de vie scolaire	Surveillant / Surveillante d'examen
Assistant / Assistante d'éducation	Surveillant / Surveillante d'externat
Assistant / Assistante pédagogique en milieu scolaire	Surveillant / Surveillante d'internat (<i>sous réserve d'âge minimum requis</i>)
Auxiliaire de vie scolaire	Surveillant / Surveillante en milieu scolaire
Employé / Employée vie scolaire - EVS	

« Information et médiation sociale » (K1205)

Agent / Agente d'accueil et d'information sociale	femmes
Agent / Agente d'accueil social	Chargé / Chargée d'information jeunesse
Chargé / Chargée de médiation de santé publique	Ecouteur social / Ecouteuse sociale
Chargé / Chargée de médiation interculturelle	Ecouteur social coordinateur / Ecouteuse sociale coordinatrice
Chargé / Chargée de projet en éducation pour la santé	Ecouteur social référent / Ecouteuse sociale référente
Chargé / Chargée d'éducation pour la santé	Médiateur administratif / Médiatrice administrative
Chargé / Chargée d'information, de médiation sociale/médicosociale	Médiateur interculturel / Médiatrice interculturelle
Chargé / Chargée d'information de planning familial	Médiateur social et culturel / Médiatrice sociale et culturelle
Chargé / Chargée d'information des droits des	

« Intervention socioculturelle » (K1206)

sous réserve, pour certains emplois, de l'obtention d'un Diplôme d'Etat dans le secteur de l'animation.

Animateur / Animatrice d'activités sociales et de vie locale	Animateur socioculturel / Animatrice socioculturelle
Animateur / Animatrice de chantier de jeunes bénévoles	Animateur socioéducatif / Animatrice socioéducative
Animateur / Animatrice de chantier international de jeunes bénévoles	Chargé / Chargée d'animation de projets éducatifs de quartier
Animateur / Animatrice de convivialité en structure d'accueil	Coordinateur social / Coordinatrice sociale de quartier
Animateur / Animatrice de foyer rural	Coordinateur socioculturel / Coordinatrice socioculturelle
Animateur / Animatrice de quartier	Directeur / Directrice de centre culturel
Animateur / Animatrice de régie de quartier	Directeur / Directrice de centre socioculturel
Animateur coordonnateur / Animatrice coordonnatrice d'activités du troisième âge	Directeur / Directrice de maison des jeunes et de la culture
Animateur coordonnateur / Animatrice coordonnatrice d'activités jeunesse	Directeur / Directrice de régie de quartier
Animateur social / Animatrice sociale en foyer d'hébergement	Responsable de foyer rural
	Responsable de maison de quartier
	Technicien / Technicienne de l'animation socioculturelle

« Accompagnement et médiation familiale » (K1101)

sous réserve de l'obtention d'un Diplôme d'Etat de Médiateur Familial

Chargé / Chargée de l'accompagnement et de la médiation familiale	Conseiller conjugal et familial / Conseillère conjugale et familiale
Conseiller conjugal / Conseillère conjugale	Médiateur conjugal / Médiatrice conjugale
	Médiateur familial / Médiatrice familiale

- Concernant la présentation du cadre 7, nous précisons l'intitulé des UE énumérées :

- UFT 50 : 3ECTS Langue vivante
- UFD 51 : 6ECTS Psychologie de l'éducation
- UFD 52 : 6ECTS Sociologie de l'éducation
- UFD 53 : 6ECTS Méthodologies qualitatives
- UFD 54 : 6ECTS Pratiques pédagogiques
- UFD 55 : 3ECTS Médiations et médiatisations
- UFT 60 : 3ECTS Langue vivante
- UFD 61 : 6ECTS Philosophie de l'éducation
- UFD 62 : 6ECTS Histoire de l'éducation
- UFD 63 : 6ECTS Méthodologies quantitatives
- UFD 64 : 6ECTS Approches didactiques
- UFD 65 : 3ECTS Ingénieries de la formation et de l'insertion professionnelle

Données complémentaires concernant la partie « INDICATEURS » (page 4 de l'évaluation AERES)

Nous complétons ci-après les tableaux des « indicateurs de la mention » :

TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA MENTION DE LICENCE (lorsque cela se justifie, les indicateurs seront déclinés par spécialité)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)					
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	240	201	186	171	126
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	0%	0%	0%	0%	0%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	100%	100%	100%	100%	100%
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	0%	0%	0%	0%	0%
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	0%	0%	0%	0%	0%
Taux de réussite en 3 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	96,7%	91,5%	94,4%	92,4%	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	0%	0%	0%	0%	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	83%	86%	88%	91%	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant inséré dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	16%	13%	10%	7%	

Mention de licence			
	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			432
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			40,00%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			13
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			820
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			100

En conclusion de cette première partie du dossier de réponses et commentaires à l'évaluation, nous espérons avoir pu apporter des compléments d'informations et d'explications utiles.

2. Réponses aux recommandations de l'évaluation

Parmi les trois pistes de réflexion différentes proposées par l'évaluation AERES, nous retenons la piste de création d'une L1/ L2 pluridisciplinaire SHS, suivie d'une L3 sciences de l'éducation (son intitulé pourra changer si nécessaire) dont les contenus et les méthodes seront révisés. Cette filière sera construite en partie en lien avec le parcours professorat des écoles de l'université de Lorraine.

Principe d'organisation de cette filière :

- La filière proposera en L1 et L2 une formation principalement structurée en sciences humaines et sociales : cela supposera de mutualiser des UE avec d'autres licences, et permettra de créer cette filière le plus possible à coût constant. Elle proposera également dès la L1 des enseignements permettant de constituer un parcours professorat des écoles.
- Elle devra conduire en L3 à une licence de sciences de l'éducation offrant les deux parcours nettement distincts « éducation et enseignement » (*parcours A*), « formation, insertion, et intervention sociale » (*parcours B*), permettant notamment l'accès à divers masters.

Cette piste demande un travail préalable avec de nombreux partenaires au sein du collegium SHS, mais également au-delà de ce collegium (puisque nous souhaitons travailler en lien avec l'IRTS et le parcours professorat des écoles). Ces partenaires sont actuellement engagés dans le processus de création de l'Université de Lorraine qui réclame un important travail d'harmonisation des maquettes entre les sites de Nancy et de Metz. Ce contexte nous conduit à demander que nous soit accordé un moratoire pour que l'ensemble des acteurs qui seront partie prenante de notre projet puissent y contribuer et se mobiliser efficacement avec nous.

Proposition de calendrier :

- Rendu en septembre 2012 d'une maquette intermédiaire de L3 prenant en compte toutes les recommandations de l'évaluation, et qui fonctionnerait, si elle était habilitée, de septembre 2013 à septembre 2015.
- Ce délai, nous permettrait de construire une maquette de filière L1/L2/L3, soumise à mi-parcours du quinquennal 2013-2017.

2.1. Piste pour une maquette L3 transitoire (2013-2015)

prenant en compte les recommandations de l'AERES

L'orientation générale consisterait à *renforcer notre offre concernant les champs de professionnalisation autres que l'enseignement* et à *mieux prendre en compte de la place et l'accompagnement du stage* dans cette architecture.

Pour cela, nous proposons une architecture différenciée en trois blocs nettement lisibles pour chacun des semestres (S5 et S6) :

- **un groupe de 4 UE disciplinaires** (2 par semestre) visant à apporter un socle commun de connaissances aux étudiants qui viennent de parcours très divers
- **un groupe de 2 UE de méthodologie** d'enquête (1 par semestre) orientant plutôt vers les masters
- **un groupe de 4 UE préprofessionnelles** (2 par semestre) ordonnées en deux parcours distincts au choix :
 - *le parcours A « Education et Enseignement » (2 UE),*
 - *le parcours B « Formation, Insertion et Intervention sociale » (2 UE).*

SEMESTRE 5		SEMESTRE 6	
UE Langues		UE Langues	
UFT50 : Langue vivante (3ECTS – Coeff. 1) assuré par le PEARL - Langue vivante 4 (Travaux dirigés : 2h00/semaine sur 10 semaines)		UFT60 : Langue vivante (3ECTS – Coeff. 1) assuré par le PEARL - Langue vivante 5 (Travaux dirigés : 2h00/semaine sur 10 semaines)	
UE Disciplinaires		UE Disciplinaires	
UFD51 : Psychologie de l'Éducation (6ECTS – Coeff. 1) - 1 CM : <i>Apprentissage et développement</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 10 semaines) - 1 TD : au choix parmi 3 proposés (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)		UFD61 : Philosophie de l'Éducation (6ECTS – Coeff. 1) - 1 CM : <i>Philosophie de l'éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 10 semaines) - 1 TD : au choix parmi 3 proposés (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)	
UFD52 : Sociologie de l'Éducation (6ECTS – Coeff. 1) - 1 CM : <i>Approche du fonctionnement de l'école</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 10 semaines) - 1 TD : au choix parmi 3 proposés (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)		UFD62 : Histoire de l'éducation (6ECTS – Coeff. 1) - 1 CM : <i>Histoire de l'éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 10 semaines) - 1 TD : au choix parmi 3 proposés (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)	
UE de méthodologie		UE de méthodologie	
UFD53 : Méthodologies qualitatives en Sciences de l'Éducation (6ECTS – Coeff. 1) - 1 CM : <i>Approches qualitatives en Sciences de l'Éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 10 semaines) - 1 TD : <i>Méthodologies qualitatives de la recherche</i> (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 11 semaines)		UFD63 : Méthodologies quantitatives en Sciences de l'Éducation (6ECTS – Coeff. 1) - 1 CM : <i>Approches quantitatives en Sciences de l'Éducation</i> (Cours magistral : 2h/semaine sur 10 semaines) - 1 TD : <i>Méthodologies quantitatives de la recherche</i> (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 11 semaines)	
UE préprofessionnelles		UE préprofessionnelles	
<i>Parcours au choix :</i>		<i>Parcours au choix :</i>	
Parcours A « Éducation & enseignement »	Parcours B « Formation, insertion & intervention sociale »	Parcours A « Éducation & enseignement »	Parcours B « Formation, insertion & intervention sociale »
UFD54.1 (6 ECTS – Coeff. 1) Pratiques pédagogiques 2 TD : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines, dont 4h de MMTU)	UFD54.2 (6 ECTS – Coeff. 1) Pratiques de formation et d'insertion 2 TD : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines, dont 4h de MMTU)	UFD64.1 (6 ECTS – Coeff. 1) Didactique scolaire 2 TD : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines, dont 4h de module PPP)	UFD64.2 (6 ECTS – Coeff. 1) Didactique professionnelle 2 TD : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines, dont 4h de module PPP)
		1 TD d'analyse de pratiques éducatives (<i>incluant un stage de 40h</i>) : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)	1 TD d'analyse de pratiques de formation et d'intervention sociale (<i>incluant un stage des 40h</i>) : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)
UFD55.1 : (3 ECTS – Coeff. 1) Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement 2 TD : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines, dont 6h de module PPP)	UFD55.2 : (3 ECTS – Coeff. 1) Formations Ouvertes et À Distance 2 TD : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines, dont 6h de module PPP)	UFD65.1 : (3 ECTS – Coeff. 1) Publics à besoins spécifiques 2 TD : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)	UFD65.2 : (3 ECTS – Coeff. 1) Publics en difficulté 2 TD : (Travaux dirigés : 2h/semaine sur 10 semaines)

Dans les deux parcours, nous veillerons à faire intervenir des partenaires professionnels qui enrichiraient l'offre de formation.

2.2. Piste pour une maquette L1/L2/L3 en 2015

Nous optons donc pour une *filière pluridisciplinaire* en sciences humaines et sociales offrant en L3 deux parcours :

- *éducation et enseignement*
- *formation, insertion & intervention sociale*

Le nom de la mention reste à déterminer.

La filière proposera en L1 et L2 une formation large principalement en sciences humaines et sociales en mutualisant des UE avec diverses composantes, et avec le parcours Professorat des écoles (comportant quelques enseignements concernant les secteurs éducatifs ou socio-éducatif) ; elle conduira en L3 à une licence de sciences de l'éducation offrant les deux parcours présentés ci-dessus. Cela permettrait de créer cette filière si possible à coût constant.

L'objectif de cette licence sera de permettre aux étudiants de construire une solide culture en sciences humaines et sociales, et dans le champs de l'éducation ou de la formation. Une telle construction permettra aux étudiants de choisir une orientation et une spécialisation progressives.

Cette organisation pluridisciplinaire permettra également aux étudiants de se préparer au mieux à divers concours ou emplois post-bac.

En intégrant le parcours professorat des écoles qui n'est actuellement rattaché à aucune composante, il s'agira aussi d'articuler au mieux notre licence à la future école supérieure de professorat et d'éducation, comme le suggère l'évaluation de l'AERES.

De plus, cette filière permettra aux étudiants de construire progressivement des compétences méthodologiques et universitaires, grâce aux modules spécifiques que nous mettrons en place de la L1 à la L3 et qui permettront aux étudiants d'accéder à des masters diversifiés.

L'accès en L3 de sciences de l'éducation sera ouvert aux étudiants titulaires d'une L2, ainsi qu'aux étudiants titulaires d'une formation à Bac + 2 sous condition de validation d'acquis, comme c'est le cas actuellement.

Les deux parcours de L3 « *éducation et enseignement* » et « *formation, insertion & intervention sociale* » permettront d'optimiser la préprofessionnalisation des étudiants, en préparant aux métiers d'éducation et d'enseignement, et aux métiers de l'animation, de la formation d'adultes, de l'enseignement à distance etc., en vue d'élargir le plus possible les publics visés, sans pour autant entrer en concurrence avec la licence professionnelle. Cette architecture permettra d'assurer l'accès des étudiants à des masters diversifiés.